Dossier à fournir :

- Demande manuscrite en précisant obligatoirement la spécialité, l'option, un seul code et le lieu de travail selon le tableau cidessus.
- Copie de la pièce d'identité.
- Une copie conforme à l'originale du diplôme + relevé de note.
- Fiche de renseignement rempli par le candidat, à télécharger du site web du CDTA (<u>www.cdta.dz</u>), ou de celui de la fonction publique (www.concours-publique.gov.dz)
- Un CV détaillé.
- Page de garde de la thèse ou du mémoire (Doctorat, Magistère, PFE Ingéniorat ou Master II).
- Pour les doctorants : l'intitulé de la thèse visé par le promoteur.

Tout participant ayant réussi au concours sur titre se doit de compléter le dossier avec les documents suivants :

- Photocopie du document justifiant la situation vis-à-vis du service militaire.

- Casier judiciaire (N°03) en vigueur.
- Certificat de résidence.
- Deux fiches familiales d'état civil pour les mariés, ou deux fiches individuelles pour les célibataires.
- Deux Extraits de naissance N°12.
- Deux 02 certificats médicaux (générale et phtisiologie).
- Deux 02 photos d'identité.
- Certificats de travail prouvant l'expérience professionnelle.

Le dossier doit être déposé ou envoyé par poste à l'adresse suivante :

« Centre de Développement des Technologies Avancées, cité du 20 Août 1956, BP 17, Baba Hassen, Alger »

et ce dans un délai de **quinze** (15) **jours** ouvrable à compter de la date de parution de cet avis dans la presse nationale.

Tout dossier déposé après la date limite ou incomplet ne sera pas pris en considération.